

Attestation Chambre d'hôtes référence®

La commission d'attribution Chambre d'hôtes référence®, lors de sa réunion du 17 janvier 2018, a émis **un avis favorable** à votre demande de qualification de la/des **chambre(s) d'hôtes LES YEUX BLEUS pour une capacité totale 6 personnes.**

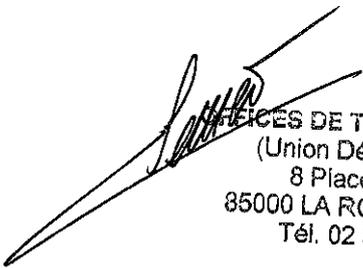
En tant que représentant de la commission d'attribution, j'atteste donc que cette/ces chambre(s) d'hôtes, qui a/ont fait l'objet d'une visite de qualification sur la base d'un référentiel national, exploitée(s) par **Monsieur LE ROY Guy** domicilié **Impasse des Roussières à NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330)**, répond(ent) aux exigences Chambres d'hôtes référence®.

Cette attestation est **valable jusqu'au 16 janvier 2023.**

Fait à La Roche sur Yon, le 17 janvier 2018

Le représentant de la commission d'attribution
(Nom, signature et cachet)

Christian CLÉMENT



OFFICES DE TOURISME VENDÉE
(Union Départementale)
8 Place Napoléon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 47 71 05

Cette attestation est à conserver par l'exploitant durant toute la durée de validité de la qualification. Elle servira de justificatif d'attribution de la qualification Chambre d'hôtes référence.

